

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL**du mercredi 1^{er} avril 2026**DEL_20260401_04**

Nombre de Conseillers

En exercice

De présents

De votants

29**27****29**

L'an deux mille vingt-six, le premier avril,

Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire,

Objet :

**Composition des
commissions
municipales**

Etaient présents :

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE - Guillaume HENNEQUIN
Laurence FREMINET - Gilles BRIAND - Emilie CORDIER - Hervé MORICE
Eric MEIGNEN - Denis ROULAND - Laurence DUPONT
Sébastien WAIRY – Benoit PICHARD - Stéphanie BURNEL
Thierno DIALLO – Catherine LE GRALL - Jessica NICOLAS
Edwin SANCHEZ-NOVAS – Magali MACE - Mariam SHEIKH
Harmonie MOESSARD – Gilbert LEMESTRE – Denis DIDELON
Gabriel MULET – Blandine BAZIN - Alice RIAUD – Christelle CARO -
Jérémy BOUVIER

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

2 avril 2026

Et que la convocation avait été faite le

25 Mars 2026**Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :**

- Brieg PICAULT a donné un pouvoir à Hervé MORICE
- Stéphanie CHAGNON a donné son pouvoir à Jessica NICOLAS

Absents :

Madame Blandine BAZIN a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé

Conformément à l'article 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal la constitution des commissions permanentes suivantes, selon la règle de la proportionnelle :

Commission Administration Générale			
M. Claude AUFORT, Maire			
Dominique MAHE-VINCE	Guillaume HENNEQUIN	Laurence FREMINET	Gilles BRIAND
Emilie CORDIER	Hervé MORICE	Gilbet LEMESTRE	Alice RIAUD

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le



ID : 044-214402109-20260401-DEL_20260401_04-DE

Commission Finances			
M. Claude AUFORT, Maire			
Dominique MAHE-VINCE	Guillaume HENNEQUIN	Laurence FREMINET	Gilles BRIAND
Emilie CORDIER	Hervé MORICE	Alice RIAUD	Christelle CARO

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : DE PROCEDER à l'élection des élus pour chaque commission, composée des 6 adjoints au Maire et de deux postes ouverts à l'opposition.

Article 2 : DE SUIVRE les propositions de noms des membres de l'opposition pour les deux commissions et définir tels que les tableaux ci-dessus la composition des deux commissions municipales,

Article 3 : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

Pour	29
Contre	0
Absentions	0

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
 Reçu en préfecture le 10/04/2026
 Publié le
 ID : 044-214402109-20260401-DEL_20260401_04-DE



Pour extrait conforme
 Le Maire
 Claude AUFORT